

COOPÉRATION AGRICOLE et INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES



BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Régime Frais de santé – Régime Alsace Moselle MSA

1 IDENTIFICATION ENTREPRISE					
Raison sociale de l'entreprise :					
Dénomination commerciale :Groupe :					
Adresse du siège social :					
Code postal :Ville :					
Adresse de correspondance (si différente du siège social) :					
Code postal :Ville :					
Forme juridique : N° de SIRET : Code NAF : L					
Identité du contact à privilégier pour la mutuelle :					
Nom : Prénom :					
Fonction : Téléphone :					
E-mail :					
2 RÉGIME OBLIGATOIRE SOUSCRIT PAR L'ENTREPRISE POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL					
Je soussigné, Mme / Mayant pouvoir d'engager l'entreprise, atteste					
l'exactitude des renseignements fournis et demande à adhérer ⁽¹⁾ au régime ci-dessous pour l'ensemble					
du personnel.					
Date d'effet de l'adhésion : L L L L L L L L L L L L L L L L L L					
3 BÉNEFICIAIRES ET NIVEAU DE GARANTIES RETENUS					
BÉNEFICIAIRES					
Couverture obligatoire du SEUL SALARIÉ ⁽²⁾					
Couverture obligatoire du SALARIÉ ET DE SES AYANTS-DROIT					
NIVEAU DE GARANTIES : A (2) B (2) C (2) C					

⁽¹⁾ La souscription doit faire l'objet d'un acte de mise en place au sein de votre entreprise (DUE, accord référendaire ou collectif).

Le salarié aura la possibilité de souscrire, à titre individuel et facultatif, à l'extension des garanties à ses ayants droit et/ou à une amélioration des garanties.

COTISATIONS mensuelles – Régime OBLIGATOIRE 4 C Α В Salarié seul 13,90€ 21,00€ 39,30€ Tarif unique Famille 25,60€ 36,80€ 65,50€ Isolé 13,90€ 21,00€ 39,30€ Salarié 34,50€ 53,20€ Famille 93,90€ et ses Salarié 13,90€ 21,00€ 39,30€ ayants-droit 14,80€ 21,00€ 39,30€ Conjoint 8,80€ 14,00€ **Enfant** 22,90€ (gratuité à compter du 3^{ème} enfant) La participation de l'employeur doit être au minimum de 50% de la cotisation.

5 FORMALITÉS

La présente demande d'adhésion doit être retournée auprès de la mutuelle, accompagnée d'un extrait K-bis de moins de 3 mois.

Dès réception, nous vous adresserons votre contrat d'adhésion (Conditions Générales et Conditions Particulières) et les bulletins individuels d'affiliation.

Au retour des Conditions Particulières régularisées, nous vous transmettrons les notices d'information destinées à vos salariés.

Mutex et votre mutuelle mettent en œuvre un traitement de données à caractère personnel, afin de gérer le contrat. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services concernés de Mutex et, le cas échéant, de ses sous-traitants et prestataires. L'employeur et les salariés disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition concernant leurs données personnelles. Ces droits peuvent être exercés par courrier en envoyant la demande accompagnée d'une copie d'un titre d'identité, auprès du correspondant Informatique et Libertés de Mutex - 125 avenue de Paris - 92327 Châtillon cedex.

<u> </u>	Je m'oppose	à recevoir vos	offres	commerciales."
----------	-------------	----------------	--------	----------------

Fait à				
Le				
Je reconnais avoir pris connaissance du descriptif des garanties				
Signature du représentant légal de l'entreprise :	Cachet de l'entreprise			

Le contrat est coassuré par Mutex, Adréa Mutuelle, Apréva, Eovi MCD Mutuelle, Harmonie Mutuelle, Mutuelle Ociane, organismes présentés dans les Conditions Générales et la notice d'information. Les mutuelles coassureurs sont représentées par Mutex, qu'elles ont mandatée à cet effet en qualité d'apériteur.

Autorité de Contrôle : A.C.P.R. 61 rue Taitbout - 75009 PARIS



Société anonyme, au capital de 37 302 300 euros. Entreprise régie par le Code des assurances – RCS Nanterre 529 219 040 Siège social : 125, avenue de Paris - 92327 Châtillon cedex











